Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260209-D_2026_02-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

COMMUNE DE LA NOUAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 09 février 2026

Nombre de conseillers : 10
Présents : 09
Votants : 09

Date de convocation : 30 janvier 2026
Date d'affichage : 30 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire,

Étaient présents : Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Alban BERTHELOT, M. Stéphane BESNARD, M. Jérôme ESNAULT, M. Benoît RIOCHE, Mme Valérie BUSSY, Mme Aurélie LAJOYE.

Était absent : M. Jean-Luc EON

Le quorum de 6 est atteint.
La séance est ouverte à 20h15.
M. Jérôme TOSTIVINT est élu secrétaire de séance.

Délibération 2026 - 02
Objet : ADHESION A LA CANUT CENTRALE D'ACHAT DU NUMERIQUE ET DES TELECOMS

Exposé :

Madame Le Maire informe les membres du conseil que le marché de service photocopieur arrivera à échéance fin août 2026.

Deux entreprises ont été sollicitées (Konica Minolta et Rex Rotary) et des informations auprès d'autres collectivités ont permis d'apprécier le marché actuel. La proposition de tarifs présentée par l'entreprise Konica Minolta est conditionnée à l'adhésion à la CANUT.

La mutualisation des achats constitue un levier important au regard de l'efficacité économique de la Commande publique, qui amène de plus en plus à recourir aux centrales d'achats. En 2023, une nouvelle centrale d'achat a été créée à destination des collectivités territoriales : la CANUT (Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms) permettant de bénéficier de conditions d'achat préférentielles, avec des accords-cadres clé en main dans le respect du code de la commande publique.

L'adhésion à la CANUT est gratuite, seul le coût annuel d'utilisation des marchés est facturé par l'association, soit pour notre collectivité 150 € HT/an pour 1 marché pour la durée du marché.

Au vu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal de signer une convention d'adhésion avec La Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) ce qui nous permettra d'accepter la proposition de Konica Minolta par le biais de l'accord cadre « service d'impression – Achat et location des matériels d'impression bureautiques, de consommables d'impression et prestations de services associées ».

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260209-D_2026_02-DE

Délibération :

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion de la Commune à la CANUT à partir de septembre 2026,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour formaliser cette adhésion et à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre,
- Autorise Madame Le Maire à réaliser et à suivre l'ensemble du processus de souscription au marché et aux actes associés auprès de la CANUT,
- prend acte, qu'en application de l'article 10.1 des statuts de la CANUT, le représentant légal en exercice siège à l'assemblée générale de la CANUT pour représenter la collectivité.

Le Secrétaire de séance,
Jérôme TOSTIVINT

Le Maire,
Fabienne BONDON

MAIRIE DE LA NOUAYE (ILLE-ET-VILAINE)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme et exécutoire